

Délibération n°41/11062024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juin, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 20h, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

PRESENTS : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, M. SIBILLE, G.-C. VISCI, M. FOUILLE, L. GAUDE, S. VALLON, E. DAVID-CAVAZ, D. BALME, M.-F. ORTHOLAND, T. LE FORESTIER, G. LAYDEVANT, D. METZGER, R. CONTARD, F. DIAZ, P. BERNARD, C. SCORDEL

EXCUSES : J.-C. MICHAUD (pouvoir donné à F. DIAZ)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Gisèle LAYDEVANT

Convocation du 06 mai 2024

OBJET : SUBVENTIONS

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE DE L'ECHANGE SCOLAIRE VARCES-
LUTZELSACHSEN**

Vu la demande présentée par M. Genevois, principal du collège Jules Verne à Varcès-Allières-et-Risset,

Le collège Jules Verne demande la participation de la commune au financement d'un projet d'échange avec la cité scolaire de Weinheim en Allemagne. Ce projet a pris naissance après la sollicitation du comité de jumelage pour les 50 ans de partenariat entre Varcès-Allières-et-Risset et Weinheim Lützelsachsen : il s'agit d'un échange culturel et démocratique.

Il concerne 20 élèves de 4ème volontaires parmi les délégués, éco-délégués et représentants du CSC.

Afin de soutenir ce projet et réduire le coût de participation des familles varçaises et saint-pognardes engagées dans cet échange, il est proposé de verser une subvention de 250€ au collège Jules Verne.

Sur le rapport de Mme Cazaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention de 250€ au collège Jules Verne pour financer l'échange scolaire avec Lützelsachsen.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Le Maire,
Cécile CURTET
Le 11 juin 2024



Délibération n°41/11062024

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le

ID : 038-213804362-20240611-240611_DEL41-DE

Détail des votes :

- Pour : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, M. SIBILLE, G.-C. VISCI, M. FOUILLE, L. GAUDE, S. VALLON, E. DAVID-CAVAZ, D. BALME, M.-F. ORTHOLAND, T. LE FORESTIER, G. LAYDEVANT, D. METZGER, R. CONTARD, F. DIAZ, P. BERNARD, C. SCORDEL, J.-C. MICHAUD
- Contre :
- Abstention :